

## Garantie Limitée

eco-Profil S.A. (dorénavant “eco-Profil”) garantit à l’acheteur original (“Acheteur”) que, pendant une période de dix (10) ans après la date originale d’achat, sous conditions normales d’utilisation, les produits eco-Profil n’auront pas de défauts intrinsèques, et ne seront pas sensibles à la pourriture, au fendillement, aux échardes ou à la détérioration à cause d’insectes et attaque fongique. Si un tel effet se produisait pendant cette période de garantie, Acheteur en informera eco-Profil par écrit et, lorsqu’un représentant d’eco-Profil autorisé a confirmé les dégâts, la responsabilité d’eco-Profil sera limitée, selon sa propre préférence, au remplacement du matériau défectueux ou au remboursement de la partie du prix d’achat payée par l’Acheteur pour cette marchandise (non inclus les frais d’installation initiale).

Cette garantie ne couvre pas et eco-Profil ne sera pas responsable pour les frais concernant le démontage des produits eco-Profil défectueux ou l’installation ou le remplacement des matériaux, inclus mais pas limités aux main-d’œuvre et le transport.

Cette garantie peut être transférée une (1) fois, dans une période de cinq (5) ans débutant à la date originale d’achat par l’Acheteur, à un acheteur de la propriété où le produit eco-Profil était installé d’origine.

Afin de réclamer ses droits sous cette garantie limitée, l’Acheteur enverra à eco-Profil, dans la période mentionnée ci-dessus, une description des dégâts et preuve d’achat, à l’adresse suivante:

eco-Profil N.V.,  
Service Après Vente,  
Holstraat 59,  
B-8790 Waregem (Belgium)

eco-Profil ne garantit pas et ne peut pas être rendu responsable pour, et aucune garantie implicite peut couvrir, la condition quelconque attribuable à: (1) installation inadéquate des produits eco-Profil et/ou manqué de respect des spécifications d’installation d’eco-Profil, y compris mais pas limité aux écarts non-respectés; (2) l’emploi des produits eco-Profil dans des conditions non résidentielles ou dans une application non recommandé dans les conseils d’eco-Profil et des avis techniques; (3) instabilité du sol ou de la structure portante sur lequel les produits eco-Profil sont posés; (4) force majeure (comme des inondations, tremblement de terre, etc.), condition environnementale (comme pollution d’air, etc.), ou tâches à cause de substances externes (comme les graisses, huiles, etc.); (5) variations ou changements de couleur des profilés eco-Profil; or (6) traitement et manipulation inadéquates des produits eco-Profil par l’Acheteur, le transféré ou des tiers.

Aucune personne ou organisation n’est autorisé par eco-Profil de donner des avis ou présentations concernant la qualité du produit eco-Profil autres que ceux décrits dans cette garantie. Le cas échéant, eco-Profil ne sera pas responsable pour les projections de qualité et/ou de garantie présentées par quelqu’un d’autre. Cette garantie ne peut pas être modifiée ou élargie sauf par un document dûment signé par eco-Profil.

Dans aucune condition, eco-Profil sera responsable pour des dégâts consécutives ou spéciales et la responsabilité d’eco-Profil sera dans tous les cas limité au remplacement ou remboursement du prix d’achat, comme décrit ci-dessus.

Cette garantie est d’application seulement dans les pays membres de la Communauté Européenne, l’Australie et autres pays où eco-Profil maintient une activité commerciale directe. Une telle liste est disponible chez eco-Profil sous simple demande.

Quelques pays (membres) peuvent ne pas accepter l’exclusion ou la limitation des dégâts consécutives. Dans ce cas, ces limitations ou exclusions peuvent ne pas être d’application sur votre cas spécifique. Cette garantie vous donne certains droits et vous pouvez avoir des droits additionnels qui peuvent varier d’un pays à un autre.

Cette garantie est d’application pour toute vente à partir du 1 janvier, 2005.